



Ottawa, le 10 mars 2022

## **MISE À JOUR IMPORTANTE | Levée de plusieurs mesures de santé et de sécurité dans les écoles**

### **COMMUNICATION OFFICIELLE**

Chers parents, tuteurs et tutrices,

J'espère que vos proches et vous vous portez bien.

#### **Levée de plusieurs mesures de santé et de sécurité dans les écoles**

Le gouvernement ontarien a annoncé, le 9 mars, la levée obligatoire de plusieurs mesures sanitaires contre la COVID-19 dont plusieurs en milieu scolaire. Vous pouvez prendre connaissance des détails via cette [Déclaration du médecin hygiéniste en chef de l'Ontario](#).

Cette annonce suscite bien sûr de nombreuses réactions pouvant aller du soulagement à l'inquiétude. Ces sentiments sont normaux. Soyez assurés que nous ferons tout ce qui sera possible pour être à l'écoute de vos préoccupations et de celles de votre enfant.

#### **Principaux changements dans les écoles à compter du 21 mars 2022 :**

- Les masques ne seront plus requis dans les écoles pour les membres du personnel, les élèves ou les visiteurs, sauf pour le personnel qui doit effectuer une intervention médicale générant des aérosols (IMGA). Le port du masque sera un choix personnel.
- Le regroupement en cohorte et la distanciation ne seront plus exigés.
- Les rassemblements seront à nouveau autorisés.
- Les cérémonies de remise de diplômes en personne pourront avoir lieu en juin.
- Les membres du personnel non vaccinés ne seront plus tenus de faire un dépistage antigénique rapide trois fois par semaine.

Veillez aussi noter que l'[outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19](#) a été mis à jour avec de nouvelles exigences d'isolement en fonction du statut vaccinal.

#### **Mesures qui seront maintenues :**

- L'amélioration de la ventilation, les routines d'hygiène des mains et le nettoyage accru.
- l'autoévaluation quotidienne des symptômes de la COVID-19 par les élèves et les membres du personnel est fortement encouragée.

- Les données sur les présences continueront à être disponibles sur le site du ministère de l'Éducation jusqu'au 14 avril 2022.
- Des tests de dépistage rapide continueront d'être mis à la disposition du personnel et des élèves symptomatiques qui en font la demande.

### **Programme d'apprentissage virtuel des écoles (PAVÉ)**

Les activités du Programme d'apprentissage virtuel des écoles se poursuivent comme à l'habitude.

Pour obtenir plus d'informations sur le PAVÉ, notamment sur les inscriptions et les modalités de transfert de mode de fréquentation, veuillez consulter [ce site](#).

### **Reprise des activités**

La reprise des activités (par exemple, activités sportives, rassemblements, clubs, etc.) se fera de manière graduelle afin de permettre aux écoles de s'adapter au nouveau contexte.

### **Voyages internationaux et port du masque**

Toute personne qui revient d'un voyage international doit suivre les [exigences du gouvernement du Canada](#) et porter un masque en tout temps lorsqu'elle se trouve dans des lieux publics, y compris les écoles et les services de garde, pendant 14 jours. Elle doit aussi tenir une liste de tous les contacts étroits pendant les 14 premiers jours au Canada et surveiller les signes et les symptômes de la COVID-19.

### **Utilisation communautaire des installations**

L'utilisation communautaire des installations sera autorisée (sauf pour l'é.s.p. Pierre-de-Blois) à compter 1er avril 2022, les lundi, mardi et mercredi soirs, de 18h à 21h ainsi que les samedis de 8h30 à 15h. Une location peut être annulée à tout moment si aucun concierge n'est disponible pour assurer le nettoyage accru après les activités.

### **Camps d'été**

Les camps d'été pourront reprendre leurs activités pour les centres éducatifs et les partenaires à but non lucratif durant les mois de juillet et août 2022.

### **Visiteurs**

Au retour du congé de mars, la question des visiteurs dans les écoles sera examinée et les nouvelles modalités seront communiquées en temps opportun.

Comme il s'agit de changements importants, nous vous encourageons à discuter avec votre enfant de ces changements et à communiquer avec la direction de l'école pour toutes questions ou préoccupations.

Je vous remercie de votre collaboration et vous souhaite une magnifique semaine de congé en famille.

Sylvie C.R. Tremblay  
Directrice de l'éducation